



L'ENTRETIEN DE SECONDE PARTIE DE CARRIERE

Référence : RHEI03

Objectifs :

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les obligations en matière de gestion des séniors
- Comprendre les spécificités « séniors », le contexte et les enjeux des différents entretiens de sécurisation des parcours
- Construire et conduire les entretiens séniors
- Optimiser les liens entre entretien « séniors » et plan de formation

Public :

Salarié de l'entreprise occupant le poste de :

- Manager
- Responsable des Ressources Humaines

Près-requis :

- Accessible à tout salarié correspondant au public ci-dessus

Durée :

- 1 jour soit 7 heures

Formations associées :

- L'entretien annuel d'évaluation
- L'entretien professionnel

Programme :

1 - LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DES ENTRETIENS SENIORS

- Les obligations légales en matière d'emploi et gestion des séniors (ANI du 9 Mars 2006)
- Les contextes, enjeux et objectifs des entretiens de sécurisation des parcours

2 - LES SPECIFITES DES SENIORS

- Les 3 logiques d'action des séniors en matière de fin de carrière : stabilisés, spécialisés, mobilisés
- Les différences entre deuxième partie de carrière et fin de carrière
- La prise en compte des attentes des séniors

3 – LES POINTS A ABORDER

- Les moyens d'accès à l'information sur les dispositifs relatifs à l'orientation professionnelle et à la formation : GPEC, DIF, CIF...
- Les objectifs de professionnalisation, de mobilité du salarié et son projet professionnel
- Sa participation éventuelle à des actions de tutorat et l'aménagement de ses conditions d'emploi

4 – LES TECHNIQUES DE BASE DE LA CONDUITE DE L'ENTRETIEN

- La structure de l'entretien : les grandes étapes à respecter
- La maîtrise des techniques d'écoute et de questionnement
- Les facteurs clés de succès et les pièges à éviter

5 – LE SUIVI DE L'ENTRETIEN

- La contractualisation d'un plan d'action
- L'organisation des remontées d'information
- La procédure de suivi annuelle

Moyens et méthodes pédagogiques :

Cette action de formation s'appuiera sur une méthode participative, associant des exercices pratiques et des apports théoriques. Un livret sera remis à la fin de la formation à chaque participant reprenant tous les thèmes abordés.

Descriptions du dispositif permettant de suivre les résultats :

L'évaluation de la qualité de formation se fera tout au long de la formation par des exercices de mise en pratique liés directement aux différents thèmes abordés durant la formation ainsi qu'à la fin de la formation au travers de deux questionnaires (Stagiaires et Formateur) renseignés à l'issue de la formation par les participants. L'évaluation des acquis de la formation sera réalisée aux travers d'exercices et de mises en situation tout au long de la formation et à la fin de celle-ci.